



MISSION À L'ASSEMBLÉE PRÉFECTORALE DE KYOTO

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la préfecture de Kyoto (DANRPK) Kyoto (Japon)
 - 18 au 22 avril 2017
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M^{me} Agnès Maltais, vice-présidente de la DANRPK et députée de Taschereau
 - M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et membre de la DANRPK
 - M^{me} Nicole Ménard, députée de Laporte et membre de la DANRPK
 - M^{me} Sylvie D'Amours, députée de Mirabel et membre de la DANRPK
 - M^{me} Dominique Drouin¹, directrice du Service de la télédiffusion des débats
 - M^{me} Caroline Audy, adjointe à la directrice de Cabinet du président de l'Assemblée nationale
- Délégation japonaise**
- M. Eitaro Kondo, président
 - M. Syuichi Yamauchi, vice-gouverneur
 - M. Akira Tatsumi, vice-président
 - M. Masaharu Murata, député
 - M. Masaki Hayashi, député
 - M. Atsuhiko Mitsunaga, député
 - M. Hideo Tanaka, député
 - M. Munehisa Ishida, député
 - M. Kenji Tanaka, député
 - M. Mitunaga Atuhiko, député
 - M. Yoshihiro Ueda, député
 - M. Koji Akita, député
 - M. Yoshiyuki Maekubo, député
 - M. Atsuhiko Mitsunaga, député
 - M. Hiroshi Murai, député
 - M. Kiyoyuki Kamikura, député
 - M. Toshikatsu Ueda, chef de cabinet du vice-gouverneur

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

PARTICIPANTS (SUITE)

- M. Toshiharu Ohta, secrétaire général
- M. Yasuyuki Tanaku, adjoint au secrétaire général
- M. Yuji Shikaka, directeur de la section internationale
- M. Sumi Hidekazu, conseiller, section internationale
- M. Masashi Ogawa, directeur du collège Sagano
- M. Kozo Hashimoto, directeur du Comité d'éducation de la préfecture de Kyoto
- M. Yoshitaka Murata, ancien ministre national
- M^{me} Akiko Shikata, coordonnatrice principale à la division de la stratégie de la diplomatie publique
- M. Kaoru Ishikawa, ambassadeur du Japon au Canada de 2010-2013
- M. Naoyuki Watanabe, chargé de la Francophonie auprès de Shinzo Abe

CONTEXTE

- Lors d'une mission à Kyoto en janvier 2016, une déclaration soulignant l'intérêt réciproque pour le développement de relations interparlementaires durables a été signée entre l'Assemblée préfectorale de Kyoto (APK) et l'ANQ.
- Les deux parties se sont entendues pour établir des collaborations dans des secteurs d'intérêt commun, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'innovation, de la science, de la technologie, ainsi qu'au sujet de la baisse de la natalité et du vieillissement de la population.
- À ce moment, le président de l'ANQ avait rencontré le président de l'Assemblée préfectorale de Kyoto et signataire de la déclaration, M. Yoshihiro Ueda, et s'était également entretenu avec le gouverneur de Kyoto, M. Keiji Yamada.
- De plus, du 26 au 27 mai 2016 une délégation de la Préfecture de Kyoto a effectué une visite officielle à Québec. Cette rencontre a permis de rapprocher les deux institutions et de discuter d'enjeux qui pourraient constituer des thèmes d'intérêt commun.

THÈMES

- La construction d'une société inclusive
- La coopération en éducation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer les liens entre l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée préfectorale de Kyoto.
- Favoriser la coopération des deux assemblées dans les domaines d'intérêt commun identifiés.
- Réaffirmer l'intérêt pour la signature d'une entente bilatérale et l'établissement d'une relation à long terme.
- Consolider la présence du Québec et de l'ANQ auprès de la Préfecture de Kyoto.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Dans le cadre de cette mission, les parlementaires québécois ont rencontré et tissé des liens avec une trentaine d'intervenants, autant des élus de l'Assemblée préfectorale de Kyoto et de l'exécutif que des fonctionnaires parlementaires, des responsables d'institutions scolaires et des membres de la communauté francophile.
 - Les thèmes choisis (éducation et vieillissement de la population) rejoignent des préoccupations communes malgré des différences entre les sociétés québécoise et japonaise. Il s'est avéré que les députés québécois et japonais ont tout à gagner à poursuivre leur collaboration et à partager des mesures novatrices pouvant être bénéfiques pour les uns comme pour les autres. Par exemple, les parlementaires nippons se sont montrés particulièrement intéressés lorsqu'il a été question de la mise sur pied des Centres de la petite enfance et de leurs impacts sur le taux de natalité et la participation des femmes au marché du travail.
 - Dans le cadre des discussions, d'autres avenues de coopération possibles ont été identifiées. D'une part, les députés de l'Assemblée nationale ont évoqué la préservation des métiers du patrimoine, la conservation du patrimoine bâti et les soins de santé et sociaux aux aînés. D'autre part, les députés japonais se sont intéressés à notre modèle d'éducation et d'échanges étudiants internationaux.
 - Par ailleurs, un geste symbolique a été posé durant cette mission. Un érable à sucre a été planté devant l'APK par les deux présidents lors d'une cérémonie officielle. Ce dernier représente la relation naissante, appelée à croître et se renforcer au fil du temps, entre les deux assemblées.
 - La délégation québécoise a aussi visité l'Université préfectorale de Kyoto et l'école secondaire Sagano, où des avenues de coopération ont été identifiées, notamment en ce qui a trait à un programme d'échange pour étudiants et pour chercheurs universitaires.
 - En terminant, le président de l'ANQ a invité les parlementaires japonais à venir au Québec d'ici le printemps 2018.

COÛT	Repas ²	2 823,37 \$
	Hébergement	11 331,21 \$
	Transport ³	64 509,37 \$
	Interprétation	5 538,70 \$
	Autres ⁴	4 440,84 \$
	Total	88 643,49 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.